

CAFOM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 30 septembre 2020)

Lionel Escaffre
Membre de Groupe Y Nexia
13, rue Boileau
75016 Paris

Concept Audit Et Associes
1-3, rue du Départ
75014 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 30 septembre 2020)

A l'Assemblée générale de la société

CAFOM
3, avenue Hoche
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CAFOM relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits

par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts relatifs à la première application au cours de l'exercice de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées pour faire face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Tests de pertes de valeur des immobilisations incorporelles

Risque identifié

Au 30 septembre 2020, le montant des immobilisations incorporelles net s'élève à 50,5 millions d'euros dont principalement des *goodwill* pour 43,4 millions d'euros.

Ces actifs incorporels sont soumis à des tests de pertes de valeur au moins une fois par an pour les *goodwill*, les droits au bail et les marques à durée de vie indéfinie et, en cas d'indice de pertes de valeur, pour les autres immobilisations incorporelles.

La valeur recouvrable de ces actifs ou groupes d'actifs est généralement estimée sur la base de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou de valeurs de marchés, notamment pour les Goodwills, comme explicité dans les notes 6.1 et 6.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les tests de pertes de valeur reposent sur des estimations et sur l'exercice du jugement de la direction, concernant (i) l'allocation de ces actifs aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), (ii) l'estimation de la performance future des actifs ou des UGT et (iii) la détermination des taux d'actualisation et du taux de croissance à long terme.

Nous avons considéré que la détermination de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est un point clé de l'audit compte tenu du degré élevé d'estimation et de jugement requis de la direction pour apprécier les pertes de valeur.

Notre réponse

Nous avons examiné les processus mis en place pour affecter les *goodwill* aux groupes d'UGT, pour identifier d'éventuels indices de perte de valeur et pour réaliser les projections de flux de trésorerie sous-tendant les tests de dépréciation.

Pour un échantillon d'UGT, identifiées sur la base de facteurs quantitatifs et qualitatifs, nous avons examiné les principales méthodes et les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, parmi lesquelles :

- les prévisions de flux de trésorerie : les hypothèses de croissance à long terme de l'activité ont été corroborées par les analyses de marché disponibles. Nous avons également comparé les principales hypothèses aux performances passées et apprécié les évolutions entre les prévisions passées et les réalisations effectives ;
- les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation pour les goodwill.

Nous avons également réalisé des analyses de sensibilité des résultats des tests aux principales UGT contributrices et aux principales hypothèses retenues par la direction et examiné les informations figurant en annexes.

Projet de cession du périmètre du périmètre Habitat – Application d'IFRS 5

Risque identifié

Au 30 septembre 2019, le conseil d'Administration de CAFOM avait décidé d'engager un processus de cession du pôle Habitat. Comme mentionné dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés, la transaction a été réalisée en date du 6 octobre 2020.

Comme explicité dans la note 6.19 de l'annexe aux comptes consolidés, la Direction a déterminé que les critères d'IFRS 5 étaient respectés et les activités devaient être présentées comme actifs détenus en vue de la vente au 30 septembre 2020.

Nous considérons le traitement comptable dans les états financiers de cet événement comme un point clé de l'audit en raison de la taille et la complexité de la transaction.

Notre réponse

Nos travaux ont principalement consisté à :

- apprécier les critères de classement des actifs non courants en vue de la vente,
- vérifier l'exhaustivité et l'exactitude des actifs et des passifs reflétés dans les actifs et passifs en vue de la vente au 30 septembre 2020,

- apprécier si les actifs et les passifs sont évalués au plus bas de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de leur valeur comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CAFOM par votre Assemblée Générale du 30 septembre 1998 pour le cabinet Concept Audit & Associés et du 21 juin 2019 pour le cabinet Escaffre Membre de Groupe Y Nexia.

Au 30 septembre 2020, le cabinet Concept Audit & Associés était dans la vingt-troisième année de sa mission sans interruption, dont dix-sept années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé et le cabinet Escaffre Membre de Groupe Y Nexia dans la seconde année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'Administration remplissant les fonctions de comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Conseil d'Administration remplissant les fonctions de comité d'audit

Nous remettons au Conseil d'Administration remplissant les fonctions de comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'Administration remplissant les fonctions de comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'Administration remplissant les fonctions de comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'Administration remplissant les fonctions de comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris, le 29 janvier 2021

Les Commissaires aux comptes

Concept Audit & Associés

David BAROUCH

Cabinet Escaffre

Membre de Groupe Y Nexia

Lionel ESCAFFRE



**GROUPE
CAFOM**

**COMPTES CONSOLIDES AU
30 SEPTEMBRE 2020**

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE
AU 30 SEPTEMBRE 2020

En milliers d'Euros	Notes	30/09/2020	30/09/2019
Chiffres d'affaires	6.13	316 664	304 319
Prix de revient des ventes		(169 365)	(170 952)
MARGE BRUTE		147 298	133 367
Charges de personnel	6.14	(39 290)	(37 362)
Charges externes	6.15	(68 570)	(75 006)
Impôts et taxes	6.15	(2 503)	(2 534)
Dotations aux amortissements	6.15	(21 434)	(5 402)
Dotations aux provisions	6.15	11	(2 206)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		15 512	10 857
Autres produits et charges opérationnels	6.16	1 615	(2 642)
Dépréciation du goodwill	6.1.1	(00)	(00)
RESULTAT OPERATIONNEL		17 127	8 215
Quote-part des sociétés mises en équivalence	6.4	1 835	1 609
RESULTAT OPERATIONNEL après résultat des sociétés mise en équivalence		18 963	9 823
Intérêts et charges assimilées	6.17	(3 117)	(1 823)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER		(3 117)	(1 823)
Autres produits et charges financières		103	42
RESULTAT FINANCIER		(3 015)	(1 781)
RESULTAT AVANT IMPOTS		15 948	8 043
Charges d'impôts	6.18	(2 509)	(1 698)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		13 439	6 344
Résultat net d'impôt des activités destinées à être cédées	6.19.2	(22 041)	(25 767)
Résultat de déconsolidation	6.20	(884)	
RESULTAT NET		(9 486)	(19 423)

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
<i>- part du Groupe</i>	(11 300)	(20 768)
<i>- part des minoritaires</i>	1 814	1 345
<i>- Résultat net des activités poursuivies</i>	13 439	6 344
<i>- Résultat net des activités destinées à être cédées</i>	(22 041)	(25 767)
<i>- Résultat part du Groupe des activités poursuivies</i>	11 625	4 999
Résultat de base par action, en euros		
Résultat net des activités poursuivies par action	1,43	0,68
Résultat net des activités destinées à être cédées par action	-2,35	-2,74
Résultat net par action	- 1,01	-2,07
Résultat dilué par action, en euros		
Résultat net des activités poursuivies par action	1,43	0,68
Résultat net des activités destinées à être cédées par action	-2,35	-2,74
Résultat net par action	-1,01	-2,07

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Résultat net de l'exercice	(9 486)	(19 423)
Ecart de conversion	31	(215)
Plus ou moins-value des actions auto détenus	(27)	
Impact retraitement dettes locatives sur activité rachetée	214	
Cession minoritaires	410	
Impact changement estimation des franchises de loyers	1 489	
Actions gratuites	741	522
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat	2 858	307
Engagements envers le personnel : variation de valeur liée aux écarts actuariels	228	(641)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat	228	(641)
Autres éléments du résultat global	3 086	(334)
Résultat global - part du Groupe	-8 407	-21 276
Résultat global - part des minoritaires	2 007	1 519
Résultat global	(6 400)	(19 757)

ACTIF

En milliers d'Euros	NOTES	30/09/2020	30/09/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	6.1	43 443	43 443
Autres immobilisations incorporelles	6.1.2	7 050	2 833
Immobilisations corporelles	6.2	40 012	40 920
Droit d'utilisation	6.2	86 097	
Titres mis en équivalence	6.4	9 760	8 973
Autres actifs financiers non courants	6.5	7 866	9 704
Actifs d'impôts différés	6.8	19 651	19 001
Total des actifs non courants		213 879	124 874
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6.6	75 520	81 796
Créances clients et comptes rattachés	6.7	21 118	21 022
Autres créances	6.7	15 693	17 462
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.21.1	34 959	15 315
Actifs courants destinés à être cédés	6.19.1	91 088	86 933
Total des actifs courants		238 379	222 528
TOTAL ACTIF		452 258	347 402

PASSIF

En milliers d'Euros	NOTES	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	6.9.1	47 913	47 913
Réserves liées au capital		59 663	74 738
Résultat net part du Groupe		-11 300	-20 768
Capitaux propres - part revenant au Groupe		96 275	101 883
Intérêts minoritaires dans le résultat		1 814	1 345
Réserves revenant aux minoritaires		508	3 823
Capitaux propres - part revenant aux minoritaires		2 322	5 168
CAPITAUX PROPRES		98 597	107 051
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	6.10	3 474	3 376
Impôt différé passif	6.11	6 712	5 579
Dettes locatives à plus d'un an	6.12	67 279	
Dettes financières à long terme	6.12	56 820	35 754
Autres dettes non courantes		18 199	16 924
Total des passifs non courants		152 485	61 632
PASSIFS COURANTS			
Emprunts et dettes financières à court terme	6.12	3 364	4 890
Autres passifs financiers courants	6.12	12 354	37 975
Dettes locatives à moins d'un an	6.12	14 062	
Dettes fournisseurs		38 520	40 058
Dettes fiscales et sociales		30 318	29 722
Autres passifs courants		10 239	7 407
Provisions courantes	6.10	1 231	1 191
Passifs destinés à être cédés	6.19.1	91 088	57 475
Total des passifs courants		201 176	178 719
TOTAL PASSIF		452 258	347 402

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Nombres d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultat global comptabilisé directement en capitaux propres	Capitaux propres – part du groupe	Capitaux – propres – part des Minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture au 30 septembre 2018	8 527 238	43 489	4 080	1 789	99 812	- 15 227	133 819	6 171	139 990
Changement de méthodes comptables avec application d'IFRS 15					- 8 412		- 8 412	- 718	- 9 130
Capitaux propres ouverture au 1er octobre 2018	8 527 238	43 489	4 080	1 789	91 400	- 15 227	125 407	5 453	130 860
Opérations sur capital	867 424	4 424			- 4 424		-		-
Affectation du résultat					- 15 227	15 227	-		-
Opérations sur titres auto-détenus							-		-
Dividendes							-	- 1 804	- 1 804
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2019						- 20 768	- 20 768	1 345	- 19 423
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres						- 507	- 507	174	- 333
Autres mouvements (*)					- 2 249		- 2 249		- 2 249
Capitaux propres clôture au 30 septembre 2019	9 394 662	47 913	4 080	1 789	69 500	- 21 275	101 883	5 168	107 051
Opérations sur capital							-		-
Affectation du résultat					- 21 275	21 275	-		-
Opérations sur titres auto-détenus				- 735			- 735	- 185	- 920
Dividendes							-	- 1 134	- 1 134
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2020						- 11 300	- 11 300	1 814	- 9 486
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres						2 893	2 893	193	3 086
Autres mouvements (**)					3 534		3 534	- 3 534	-
Capitaux propres clôture au 30 septembre 2020	9 394 662	47 913	4 080	1 054	51 759	- 8 407	96 275	2 322	98 597

(*) les autres mouvements au 30 septembre 2019 résultent du rachat de titres intervenus sur la filiale Vente unique.com pour 2 273 K€

(**) les autres mouvements au 30 septembre 2020 résultent de la cession des titres intervenus sur la filiale Guadeloupe Mobilier pour 3 534 K€

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'Euros	Notes	30/09/2020	30/09/2019
RESULTAT NET		-9 486	-19 423
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>	-		
Résultat des activités poursuivies		13 438	6 343
Amortissements et provisions	6.21.2	21 561	5 402
Valeur nette comptable des actifs non courant	6.21.2	53	374
Dépréciation d'actifs incorporels		0	0
Variation des provisions	6.15.2	149	222
Plus-value de cession, nettes d'impôt		-1 144	0
Impôts différés	6.11	-1 955	-1 330
Titres mis en équivalence	6.4	-1 561	-1 609
Dividende des sociétés mises en équivalence	6.4	775	1 417
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie	6.9.4	652	522
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		31 968	11 341
Variation du besoin en fonds de roulement	6.21.3	11 112	265
Flux net de trésorerie généré par l'activité		43 080	11 606
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>	-		
Acquisitions d'immobilisations	6.21.4	-9 225	-12 480
Cessions d'immobilisations	6.21.4	7 734	54
Incidence des variations de périmètre nette de trésorerie	6.21.5		-340
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 491	-12 766
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>			
Dividendes versés		-1 132	-1 804
Souscription d'emprunts	6.12.3	32 147	17 710
Remboursements d'emprunts	6.12.3	-12 148	-5 860
Remboursement de la dette locative	6.12.3	-14 577	
Augmentation des capitaux propres		0	0
Acquisition quote-part minoritaires			-2 273
Ventes titres filiale		410	0
Ventes (rachats des actions propres)	6.9.3	-920	28
Variations des autres dettes non courantes (y compris comptes courant)		0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		3 781	7 801
Flux nets liés aux activités destinées à être cédées	6.19.3	-342	-13 009
Variation nette de la trésorerie		45 029	-6 368
Incidence des variations de cours de devises		237	-212
Trésorerie nette en début d'exercice	6.21.1	-22 660	-16 081
Trésorerie nette à la fin de l'exercice	6.21.1	22 605	-22 660

Notes annexes aux états financiers consolidés

pour l'exercice clos le 30 septembre 2020

1. INFORMATIONS GENERALES.....	9
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	9
3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	11
4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	12
4.1.REFERENTIEL APPLIQUE	12
4.2. NORME IFRS 16.....	13
4.3. BASES DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES...	16
4.4. ESTIMATIONS ET HYPOTHESES	16
5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	17
5.1.LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	17
5.2. VARIATIONS DE PERIMETRE.....	19
6. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT.....	19
6.1.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :.....	19
6.1.1. GOODWILL :	20
6.1.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	22
6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	25
6.3. TEST DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS :.....	29
6.3.1. HYPOTHESES RETENUES POUR LES TESTS DE DEPRECIATION :.....	29
6.3.2. TEST DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS :.....	30
6.4. TITRES MIS EN EQUIVALENCE :	30
6.5. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS :	31
6.6. STOCKS :	34
6.7. CREANCES :	35
6.8. IMPOTS DIFFERES ACTIF :	36
6.9. CAPITAUX PROPRES :.....	37
6.9.1. CAPITAL :	37
6.9.2. DIVIDENDES :.....	37
6.9.3. ACTIONS PROPRES :.....	37
6.9.4. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS :	38
6.10. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES :.....	39
PASSIFS DETENUS EN VUE D'UNE VENTE.....	39
6.11. IMPOTS DIFFERES PASSIF	41
6.12. DETTES FINANCIERES :	42
6.12.1. ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES :.....	42
6.12.2. NATURE DES DETTES FINANCIERES :	44

6.12.3.	TABLEAU DE VARIATION DES DETTES FINANCIERES :	44
6.13.	CHIFFRE D'AFFAIRES :	45
6.14.	CHARGES DE PERSONNEL :	45
6.15.	AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES :	46
6.16.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS :	46
6.17.	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER :	47
6.18.	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES :	47
6.18.1.	DECOMPOSITION DE LA CHARGE D'IMPOT :	47
6.18.2.	RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT :	48
6.19.	ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES :	49
6.19.1.	BILAN	49
6.19.2.	COMPTE DE RESULTAT	50
6.19.3.	FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	51
6.20.	RESULTAT DE DECONSOLIDATION.....	51
6.21.	NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE DU GROUPE CAFOM :	51
6.21.1.	CALCUL DE LA TRESORERIE :	51
6.21.2.	DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ET AUTRES DEPRECIATIONS D'ACTIFS :	52
6.21.3.	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION :	52
6.21.4.	FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENTS :	53
6.22.	EFFECTIFS :	53
6.23.	RESULTAT PAR ACTION :	54
6.24.	TAUX DE CONVERSION :	55
6.25.	INFORMATIONS SECTORIELLES :	56
6.26.	ENGAGEMENTS HORS BILAN :	57
6.27.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	58
6.28.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES :	58
6.28.1.	ENTREPRISES ASSOCIEES :	58
6.28.2.	REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS :	59

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

pour l'exercice clos au 30 septembre 2020

1. Informations générales

Créé en 1985, le groupe Cafom est un acteur majeur de l'aménagement de la maison avec 26 magasins exploités en Outre-mer sous enseignes BUT, Darty, Habitat, First Deco et Musique et Son. Il est également propriétaire des sites Internet Vente-unique.com et Directlowcost.com (B2B international), et de la marque Habitat et SIA.

CAFOM, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, dont le siège social est 3, Avenue Hoche, 75008 Paris. La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 422 323 303 RCS Paris et est cotée à l'Euronext Paris.

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2020 reflètent la situation comptable de CAFOM et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 30 septembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 29 janvier 2021 qui a par ailleurs à cette occasion autorisé leur publication. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 31 mars 2021.

2. Faits marquants de l'exercice

➤ Epidémie de COVID 19 et impact de la crise sanitaire sur le Groupe

Le Groupe a fermé l'ensemble de ses magasins ultra-marins pendant la première période de confinement en France, du 16 mars au 11 mai 2020 (du 24 mars au 20 avril 2020 en Nouvelle-Calédonie). Dans le respect des normes sanitaires, les entrepôts sur les différents territoires sont restés opérationnels pour réceptionner les conteneurs de marchandises et assurer les livraisons de ventes à distance. Ainsi, après un 1^{er} trimestre en progression de 3,2% et un 2^{ème} trimestre en hausse de 1,6% à fin février (2 mois), les ventes ont chuté de près de 40% sur le seul mois de mars. Le repli s'est accéléré en avril avec une baisse de 80 % du chiffre d'affaires commercial avant la réouverture progressive à partir du mois de mai.

Il a été mis en place dès le début de la crise sanitaire un plan d'actions pour réduire les coûts, obtenir de certains bailleurs des avoirs de loyers pendant la période de fermeture et recourir aux mesures de chômage partiel proposées par le Gouvernement.

➤ Déploiement des enseignes en Outre Mer :

Durant l'exercice, le Groupe a poursuivi son déploiement sur les territoires et collectivités d'Outre-Mer. Il ainsi été ouvert un magasin BUT en Guadeloupe, un magasin FIRST DECO en Nouvelle-Calédonie, ce qui porte à 26 le nombre de magasins exploités en Outre-Mer au 30 septembre 2020.

Le montant des investissements à ce titre s'est élevé à 5 671 K€ sur l'exercice.

➤ **Prêts Garantis par l'Etat (PGE)**

Le Groupe a décidé de sécuriser ses liquidités en souscrivant, en métropole et en outre-mer, avec ses principales banques partenaires, des prêts garantis par l'Etat (PGE), pour un montant total de 28,3 M€ réparti de la manière suivante :

- 20 M€ pour CAFOM et deux de ses filiales métropolitaines du pôle Outre-Mer, auprès de la Bred, d'Arkea, du Crédit Agricole d'Ile de France et du CIC
- 5,1 M€ pour COMADI (Compagnie Martiniquaise de Distribution), en Martinique, auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Martinique-Guyane, du LCL et du Crédit Mutuel Antilles-Guyane
- 1,2 M€ pour La Bourbonnaise de Distribution, à La Réunion, auprès du Crédit Agricole Mutuel de La Réunion
- 2 M€ par Vente-unique.com auprès de la Banque Palatine.

Ces prêts sont d'une maturité de 1 an, avec option d'extension de 5 ans additionnels.

➤ **Cession des murs de Lyon et remboursement de l'emprunt ARKEA**

CAFOM a signé le 15 avril 2020 l'acte de cession d'un ensemble immobilier détenu à Lyon pour un prix de 5 M€. Dans le même temps, le Groupe a remboursé en totalité (par anticipation) l'emprunt souscrit le 31 juillet 2018 avec Arkea.

➤ **Cession de 35% du capital de la société Guadeloupe Mobilier**

Le Groupe a cédé une participation de 35% de la société Guadeloupe Mobilier pour un prix de 0.4 M€. Elle conserve ainsi 65% du capital et des droits de vote.

➤ **Arrêt de l'activité de la société Espresso cap**

Le Groupe détenait une participation minoritaire dans la société Espresso Cap. Il a cédé l'ensemble des titres et créances détenus sur cette société en septembre 2020, l'impact de la déconsolidation de cette participation se traduisant par une perte de 0,9 M€.

➤ **Reprise d'une partie des actifs de la société KARIS**

La société Karis, société spécialisée dans la distribution d'articles de cuisine, a été placée en redressement judiciaire en décembre 2019.

Le Groupe, via sa filiale CAFOM Distribution, a fait une offre de reprise de certains éléments d'actifs de la société :

- un bâtiment industriel de 5 440 m² à Châteauroux
- un contrat de crédit-bail immobilier portant sur des bâtiments à usage de logistique de 7.250 m² à Châteauroux,
- les stocks et matériels de la société
- la reprise de 4 salariés.

Cette offre a été validée par le Tribunal de Commerce par jugement en date du 10 juin 2020.

3. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

➤ Cession du site logistique de Cergy

Le Groupe CAFOM a procédé à la cession de son site logistique de Cergy (Val d'Oise) pour un produit net de 8,5 M€. Initialement prévue pour se déboucler dans le courant de l'été 2020, l'opération s'est finalement dénouée en décembre 2020 du fait de la crise sanitaire. Le produit de cette vente d'un actif devenu non stratégique sera affecté au financement des projets de développements en Outre-Mer et au désendettement net du Groupe.

➤ Cession Habitat

Le Groupe CAFOM a annoncé la finalisation de la cession de sa filiale Habitat à Terence Capital, société détenue par Monsieur Thierry Le Guénic en date du 6 octobre 2020. Le périmètre de cession d'Habitat concerne 100% du capital d'Habitat Design International et de ses filiales. Habitat exploite actuellement 31 magasins en propre (25 en France, 1 à Monaco, 3 en Espagne et 2 en Suisse), 3 sites e-commerce (France, Espagne et Belgique) et une trentaine de magasins en franchise à travers le monde.

Le Groupe CAFOM continuera à exploiter en franchise 4 magasins Habitat en Outre-mer et reste propriétaire de la marque Habitat. Le nouvel actionnaire bénéficie d'une licence exclusive d'exploitation de la marque et d'une option d'achat de cette dernière exerçable au plus tôt dans 3 ans. CAFOM a doté Habitat et son repreneur de la trésorerie nette nécessaire pour couvrir plus d'une année d'activité. Le Groupe assistera le repreneur en matière d'approvisionnement et de logistique dans le cadre de contrats de prestations de services.

➤ Déploiement dans les DOM de ses magasins sous enseigne BUT et ouverture d'un magasin Nature & Découvertes :

La politique de renforcement du maillage se poursuit sur l'exercice 2020-2021 avec déjà, en octobre, l'ouverture de deux nouveaux magasins BUT (Saint-Denis de La Réunion et Saint-Martin) et le déménagement du magasin BUT en Martinique.

Le Groupe a par ailleurs ouvert un premier magasin sous enseigne Nature et Découvertes en Martinique.

➤ Evolution de la crise sanitaire :

La deuxième vague de la pandémie de COVID-19 en France et en outre-mer a conduit à un deuxième confinement au mois de novembre 2020, principalement en France métropolitaine. En outre-mer, ce confinement n'a concerné que la Martinique et a conduit à la fermeture du 30 octobre au 25 novembre 2020 des trois magasins martiniquais But, Habitat et Musique & Son, les magasins Darty étant restés ouverts pour les produits autorisés.

L'évolution de la crise sanitaire sur les prochains mois, au moins jusqu'à l'été 2021, reste difficile à prévoir, avec d'un côté la mise en place progressive de la vaccination et de l'autre les risques liés aux variantes plus contagieuses du COVID-19. Dans ce contexte très incertain, avec de possibles restrictions (couvre-feu, confinement, ...) locales, le Groupe reste particulièrement vigilant à la maîtrise de ses coûts et de son besoin en fonds de roulement.

4. Principes et méthodes comptables

4.1. Référentiel appliqué

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 septembre 2020, en date de clôture des comptes.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Tous les textes du référentiel IFRS publiés par l'IASB et l'IFRS Interpretation Committee d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 sont les mêmes que ceux adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en Union européenne ou que le Groupe a appliqué par anticipation, ou que l'Union européenne n'a que partiellement adoptée et dont les effets sur les comptes du Groupe sont en cours de revue.

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2020 sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 30 septembre 2019.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et applicables au 1er janvier 2019

- la norme IFRS 16 – Locations qui établit le modèle de comptabilisation des contrats de location et qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27 ;
- l'amendement de la norme IFRS 9 – Instruments financiers relatif aux clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ;
- les amendements de la norme IAS 28 relatif aux intérêts à long terme dans des entreprises associées et des co-entreprises ;
- les amendements de la norme IAS 19 relatifs aux modifications, réductions ou liquidations de régimes à prestations définies ;
- les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS 2015 - 2017 concernant les normes IAS 12, IAS 23, IFRS 3 et IFRS 11 ;
- l'interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux.

Les bases de préparation et l'impact de la première application au 1er janvier 2019 de la norme IFRS 16 sont présentés en Note 4.2 – Changement de méthode, application de la norme IFRS 16.

La première application de l'interprétation IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Les autres amendements de normes n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés clos au 30 septembre 2020.

Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne

Les normes et amendements non encore adoptés par l'Union européenne sont :

- les amendements aux normes IAS 1 et IAS 8, relatifs à la modification de la définition du terme « significatif », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2020, selon l'IASB ;
- les amendements à la norme IFRS 3, relatifs à la définition d'une entreprise, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2020, selon l'IASB ;
- la modification des références au cadre conceptuel dans les normes, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2020, selon l'IASB

4.2. Changement de méthode : application de la norme IFRS 16

Cafom a choisi d'appliquer la méthode dite « rétrospective simplifiée » consistant à enregistrer l'effet cumulatif de l'application initiale sur les capitaux propres d'ouverture dans ses comptes consolidés et sans retraitement de l'information comparative.

Par ailleurs :

- a) En vertu des exemptions autorisées, Cafom a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 à l'ensemble de ses contrats de location, à l'exception :
 - des contrats de location à court terme, dont la durée initiale est égale à ou est inférieure à 12 mois ;
 - des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, considérant la valeur du bien à l'état neuf ;
 - de la part variable de loyer qui, par définition, ne peut être considérée ferme et constitue un passif sur contrats de location à reconnaître dans l'état de la situation financière.
- b) lorsque certains contrats contiennent une part explicitement identifiable relative à des prestations de services ne rentrant pas dans la définition d'une location, cette part est comptabilisée en charges opérationnelles courantes conformément à sa nature de coûts.

De part son activité et son réseau de magasins, le Groupe détient essentiellement des contrats de locations immobilières. L'application de cette norme consiste, pour tout contrat de location concerné, à reconnaître dans l'État de la situation financière consolidée à la date de début du contrat de location :

- un passif sur contrats de location, correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyer fixe futurs relatifs à la durée estimée du contrat de location. Ce passif est présenté séparément pour sa part courante et sa part non-courante. Les loyers fixes futurs n'incluent par contre pas la réévaluation éventuelle de loyer correspondant à un index ou un taux de croissance contractuellement établi. Ils peuvent par contre inclure la valeur d'une option d'achat lorsque Cafom est raisonnablement certain d'exercer de telles options. En outre, les paiements fixes incluent la déduction des éventuels avantages incitatifs à la location à recevoir à la date de début du contrat de location ;
- un droit d'utilisation sur contrats de location, correspondant à la valeur du passif sur contrats de location diminuée des avantages incitatifs à la location reçus du bailleur, et augmentée de loyers payés d'avance des coûts directs initiaux.

Les droits au bail, précédemment comptabilisés en immobilisations incorporelles, sont désormais présentés au sein des droits d'utilisation en tant que composant du droit d'utilisation. En fonction des modalités juridiques propres à chaque droit au bail, ceux-ci sont soit amortis sur la durée du contrat de location sous-jacent, soit non amortis mais peuvent faire l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Après la date de début du contrat de location et à chaque clôture comptable, les passifs et droits d'utilisation sur ces dits contrats font l'objet de réévaluation en fonction des caractéristiques retenues, à savoir :

a) pour les droits d'utilisation :

- d'une diminution reflétant l'amortissement linéaire sur la durée du contrat de location, en contrepartie d'une charge d'amortissement des droits d'utilisation sur contrats de location dans le résultat opérationnel courant du compte de résultat,
- d'une diminution reflétant une éventuelle perte de valeur du droit d'utilisation sur contrats de location, en contrepartie des autres produits et charges opérationnels non courants du compte de résultat,
- d'une augmentation reflétant la mise à jour de la période d'un index ou taux de croissance du loyer, si applicable, et ce, en contrepartie du passif sur contrats de location dans l'état de la situation financière consolidée,
- d'une augmentation ou une diminution reflétant une réestimation des paiements de loyer futurs à la suite d'un changement d'estimation dans la durée de location, en contrepartie du passif sur contrats de location dans l'état de la situation financière consolidée.

b) pour les passifs :

- d'une augmentation reflétant la charge d'actualisation de la période en application du taux d'emprunt marginal appliqué au contrat de location, en contrepartie du compte de charge d'intérêt sur contrats de location,
- d'une diminution reflétant les paiements de loyers de la période, en contrepartie du compte de trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'État de la situation financière consolidée,
- d'une augmentation reflétant la mise à jour de la période d'un index ou taux de croissance du loyer, si applicable, et ce, en contrepartie du droit d'utilisation sur contrats de location dans l'état de la situation financière consolidée,
- d'une augmentation ou une diminution reflétant une réestimation des paiements de loyer futurs à la suite d'un changement d'estimation dans la durée de location, en contrepartie du droit d'utilisation sur contrats de location dans l'état de la situation financière consolidée ;

Dans l'estimation de la durée de ses contrats de location immobilière, le groupe Cafom a appliqué des règles adaptées selon la nature du sous-jacent et les spécificités des contrats signés sur les différentes zones géographiques où elle s'est implantée. Les éventuelles options de prolongation et de sorties ne sont prises en compte que lorsque le Groupe Cafom a une certitude raisonnable de les exercer.

Le groupe est principalement implanté en France. Pour les baux commerciaux conclus sur ce territoire (3-6-9), le Groupe Cafom reconnaît comme durée exécutoire à la date de début du contrat de location une durée de 9 ans.

Par ailleurs, certains contrats de location comportent des clauses de tacite reconduction ou bien des durées indéfinies (contrats mobiliers principalement sur des matériels informatiques, de telecom). Pour ces contrats, le Groupe Cafom est dans l'impossibilité de déterminer de manière fiable la durée de location estimée au - delà de son strict engagement contractuel et comptabilise par conséquent ces contrats sans prendre en compte aucune option de prolongation.

L'IFRIC IC a publié le 16 décembre 2019 sa décision portant sur les contrats de location tacitement renouvelables ou à durée non définie ou indéfinie avec clause de résiliation ainsi que le lien entre la durée d'amortissement des agencements indissociables du bien loué, et la durée d'un contrat de location. Compte tenu des difficultés d'application et de la situation sanitaire, le groupe est en cours d'analyse des impacts. Cela pourrait se traduire par un allongement de la durée de certains de ces contrats de location, en augmentant la valeur de leurs droits d'utilisation et de leurs passifs sur contrats de location, sans pour autant être significatif pour le Groupe.

Le Groupe Cafom a choisi d'appliquer le taux d'emprunt marginal à l'ensemble de ses contrats de location. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir du taux marginal d'endettement du groupe, par référence à la durée des contrats de location, à la prise en compte de la nature du sous-jacent et de l'environnement économique des filiales. Les taux ainsi calculés s'appliquent à la date de début de chaque contrat.

IFRS baux mobilier	Observation	Taux retenus immobilier	Taux retenus mobilier
Guadeloupe	Taux marginal de la mère	1,47%	2,29%
Martinique	Taux implicite d'endettement de la filiale	1,13%	2,00%
Guyane	Taux marginal de la mère	1,47%	2,29%
La réunion	Taux marginal de la mère	1,47%	2,29%
Saint martin	Taux marginal de la mère	1,47%	2,29%
Nouvelle Calédonie	Taux implicite d'endettement de la filiale	3,60%	3,50%
France / Métropole	Taux marginal de la mère	1,47%	2,29%
Espagne	Taux marginal de la mère	1,47%	2,29%
Suisse	Taux marginal de la mère	1,47%	2,29%

Au 1^{er} octobre 2019, il n'existe pas d'actif ou passif d'impôt différé au titre de la première application de la norme IFRS 16. En effet, la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée » n'induit aucun impact dans les capitaux propres à ce titre.

Enfin, l'application de cette norme a également des répercussions dans le tableau de flux de trésorerie. Les paiements relatifs à la part variable des loyers, des charges locatives ainsi que les loyers des contrats de location à court terme ou de faible valeur et la part des intérêts sur remboursement des passifs sur contrats sont ainsi inclus dans les flux de trésorerie liés à l'activité. Les remboursements des passifs, pour la part de principal, sont quant à eux présentés en flux nets liés aux opérations de financements.

Au 30 septembre 2020, l'impact de l'application de cette norme impact l'actif et le passif comme suit :

- droit d'utilisation pour un montant de 86 097 K€
- dettes locatives pour un montant de 81 341 K€

4.3. Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros.

4.4. Estimations et hypothèses

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- La 1^{ère} application de la norme IFRS 16 – Locations (cf note 4.2)
- la valorisation des Goodwill (Cf note 6.1.1),
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Cf note 6.1.2 et 6.2),
- les stocks (Cf note 6.6),
- les actifs d'impôts différés (Cf note 6.8 et 6.11),
- le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (Cf note 6.10),
- la valorisation des engagements de retraite (Cf note 6.10).

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme (Écart d'acquisition, marques et engagement retraite notamment).

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

5. Périmètre de consolidation

5.1. Liste des sociétés consolidées

Les filiales

Les filiales sont consolidées à compter de leur date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce, jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle. Le contrôle est le pouvoir de diriger directement ou indirectement la politique financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Cette situation s'accompagne généralement de la détention, directe ou indirecte, de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle.

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés. Les résultats sur les opérations internes sont intégralement éliminés.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont constituées de toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans avoir le contrôle et, qui s'accompagne généralement de la détention de 20 à 50% des droits de vote.

Les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence.

La date de clôture de la société CAFINEO est fixée au 31 décembre de chaque année.

La date de clôture de la société URBASUN CARAIBES est fixée au 30 avril de chaque année.

La date de clôture de la société CAFOM INDIA est fixée au 31 mars de chaque année.

Ces sociétés sont intégrées selon la méthode de mise en équivalence et font l'objet de situations intermédiaires à la date de clôture du Groupe.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une société associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de la société depuis leur acquisition.

Sociétés	Méthode de consolidation	% contrôle		% Intérêt	
		30/09/2020	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2019
SA CAFOM.....Société Mère					
France					
SA CAFOM.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS CAFOM DISTRIBUTION.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SA VENTE- UNIQUE.COM.....	IG	62,87	63,40	62,87	63,40
SAS DIRECT LOW COST.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SASU AMARENA.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SARL DISTRISERVICES (1).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SARL INTERCOM.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SA CAFINEO.....	MEE	49,00	49,00	49,00	49,00
SAS HABITAT France (5).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS HABITAT DESIGN INTERNATIONAL.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS HABITAT ON-LINE (5).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
EUROPE					
SAS HABITAT MONACO (6).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SA CAFOM MARKETING ET SERVICES.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
GMBH HABITAT (5).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SA HABITAT ESPAGNE (5).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
HABITAT HOLDIN AS (5).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
HABITAT INTERNATIONAL SA LUXEMBOURG.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
HABITAT DESIGN SWISS (5).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
ESPRESSO CAP SRL.....	MEE	-	25,00	-	25,00
RESTE DU MONDE					
CAFOM SOURCING INDIA (1).....	MEE	49,00	49,00	49,00	49,00
CAFOM SOURCING HONG KONG (1).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
DLC HONG KONG.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
CAFOM SOURCING SHENZEN (1).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
GUADELOUPE					
SAS GUADELOUPEENNE DE DISTRIBUTION.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS GOURBEYRE DISTRIBUTION.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS LA DOTHEMARIENNE DE DISTRIBUTION.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS GUADELOUPE MOBILIER.....	IG	65,00	100,00	65,00	100,00
SARL CARAIBE SERVICE PLUS (2).....	IG	100,00	100,00	80,00	80,00
SAS MUSIQUE ET SON GUADELOUPE.....	IG	80,00	80,00	80,00	80,00
MARTINIQUE					
SAS COMADI.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS MUSIQUE ET SON.....	IG	94,00	94,00	94,00	94,00
SARL MARTINIQUE SERVICE PLUS.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SARL SOCAMO SERVICE PLUS (3).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SARL CAFOM CARAIBES.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS URBASUN CARAIBES.....	MEE	49,00	49,00	49,00	49,00
GUYANE					
SAS LA CAYENNAISE DE DISTRIBUTION.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SARL GUYANE MOBILIER.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SARL GUYANE SERVICE PLUS.....	IG	80,00	80,00	80,00	80,00
SAS HABITAT GUYANE.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS MUSIQUE ET SON GUYANE.....	IG	80,00	80,00	80,00	80,00
REUNION					
SAS LA BOURBONNAISE DE DISTRIBUTION (1).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI TRIANGLE (4).....	IG	40,00	40,00	40,00	40,00
SARL RSP (4).....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
BRESIL					
SA COMMERCIAL EUROPEA DO BRASIL LTDA (1).....	IG	90,00	90,00	90,00	90,00
SAINT- MARTIN					
SAS DISTRIBUTION DES ILES DU NORD.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SAS SERVICES DES ILES DU NORD.....	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
NOUVELLE CALEDONIE					
SAS ESPACE IMPORT.....	IG	51,00	51,00	51,00	51,00
SARL ESPACE SERVICE CLIENT (7).....	IG	100,00	100,00	51,00	51,00

(1) Sociétés filiales de la société CAFOM DISTRIBUTION

(2) Société filiale de la Société SARL GUYANE SERVICE PLUS

(3) Société filiale de la Société SAS COMADI

(4) Société filiale de la Société SAS LA BOURBONNAISE DE DISTRIBUTION

(5) Société filiale de la Société SAS HDI

(6) Société filiale de la Société Habitat France

(7) Société filiale de la Société Espace Import

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre du Groupe CAFOM sont consolidées en intégration globale, à l'exception :

- des sociétés CAFINEO, URBASUN CARAIBES, CAFOM INDIA qui sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- de la société dans laquelle le Groupe CAFOM n'exerce pas d'influence notable, à savoir la société INVERSIONES DELPHA qui est exclue du périmètre de consolidation.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre du Groupe CAFOM et consolidées selon la méthode de l'intégration globale clôturent leurs comptes au 30 septembre à l'exception de la SCI Triangle qui clôture au 31 décembre.

5.2. Variations de périmètre

Le périmètre de consolidation comprend 47 sociétés au 30 septembre 2020 contre 48 au 30 septembre 2019.

6. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

6.1. Immobilisations incorporelles :

✓ Evaluation des Goodwill (concerne uniquement le pôle CAFOM Outre-mer)

L'évaluation des Goodwill est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue ; en particulier, la valeur au bilan des Goodwill est comparée à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre le prix de vente net des frais susceptibles d'être encourus pour réaliser la vente et la valeur d'usage.

La valeur d'usage des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon la méthode des flux futurs de trésorerie :

- les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans élaborés par la direction du Groupe,
- le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital.

« Le groupe Cafom a défini les UGT ou groupes d'UGT selon son activité de distribution outre-mer par territoire.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les Goodwill ou les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent.

Les circonstances liées à la crise sanitaire, associée à une volonté de la direction de présenter de manière plus pertinente et plus économique les UGT, ont conduit le groupe à une réorganisation de celles-ci. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à un regroupement de plusieurs entités juridiques ou de magasins au sein d'un même territoire (zone d'achalandage). Elles disposent désormais de leur propre organisation, d'une gestion autonome notamment compétente pour adapter le maillage de la zone et ainsi ouvrir/fermer des sites pour mieux répondre aux attentes de leur marché géographique.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'UGT pour tous les actifs incorporels et corporels y compris goodwill. Ils sont réalisés en collaboration avec un cabinet indépendant selon une approche de valeur d'utilité.

Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation sur une période de 5 ans et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché.

Le taux de marge opérationnel retenu en valeur terminale des UGT est le reflet de l'expérience passée sur ces UGT et qui apparait raisonnable par rapport aux prévisions dont dispose le Groupe à la date de clôture.

Le taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation conduit à la détermination d'une valeur recouvrable identique à celle qui aurait été obtenue en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie sans effet d'impôt.

La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé de ces actifs immobilisés (y compris écart d'acquisition).

Une dépréciation est comptabilisée en résultat, le cas échéant, si la valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T, et est imputée en priorité à la perte de valeur de l'écart d'acquisition existant. Les pertes de valeur constatées sur les Goodwill sont non réversibles.

6.1.1. Goodwill :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Valeur nette au début d'exercice	43 443	40 638
Acquisitions de l'exercice		
Variation de périmètre		2 805
Activités destinées à être cédées		
Dépréciation		
Valeur nette à la fin d'exercice	43 443	43 443

Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2019, le Groupe a intégré le goodwill de l'établissement Diméco de la société Guadeloupe Mobilier.

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les regroupements antérieurs au 1er avril 2010 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 mars 2010.

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er avril 2010 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charge.

L'écart d'acquisition représente tout excédent de la somme de la contrepartie transférée et le cas échéant de la valeur des « intérêts non contrôlés » sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. En fonction de l'option retenue pour la valorisation de ces intérêts lors de la prise de contrôle, l'écart d'acquisition reconnu représente soit la seule quote-part acquise par le Groupe (écart d'acquisition partiel) soit la part du Groupe et la part des intérêts non contrôlés (écart d'acquisition complet).

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation ; l'acquisition ultérieure d'intérêts non contrôlés ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un goodwill complémentaire. Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts non contrôlés sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du Groupe.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs identifiés, le goodwill négatif est immédiatement reconnu en résultat dans les "autres produits et charges opérationnels". La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat de l'exercice.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

La répartition des Goodwill par UGT se répartit comme suit (pas d'autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie) :

En milliers d'euros		
UGT	30/09/2020	30/09/2019
Guadeloupe	9 091	
La Guadeloupéenne de Distribution (IGD)		1 928
Guadeloupe Mobilier		6 225
Gourbeyre Distribution		939
Martinique	21 165	
Comadi		20 154
Musique Et Sons		505
Martinique Service Plus		461
Cafom Caraïbes		45
Guyane	4 805	
La Cayennaise de Distribution		1 877
Guyane Mobilier		2 863
Guyane Service Plus		65
Saint Martin	530	
Distribution des Iles du Nord		530

UGT	30/09/2020	30/09/2019
La Réunion	3 161	
La Bourdonnais de Distribution		3 161
Métropole	4 276	
Cafom Distribution		4 276
Nouvelle Calédonie	414	
Espace Import		414
TOTAL	43 443	43 443

6.1.2. Autres immobilisations incorporelles :

✓ Evaluation des Marques :

Le Groupe a qualifié ses marques principales comme des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie. Elles ne sont donc pas amorties mais font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de la survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur, et dans tous les cas, au minimum une fois par an. Seules les marques acquises sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de leur acquisition.

Celles détenues au sein du groupe Cafom font apparaître deux composantes :

- **La partie internationale**

Le développement à l'international est réalisé, hors Espagne et Suisse, via la conclusion d'accords de franchise qui donnent lieu à des redevances.

La part estimée des redevances, attribuable à la marque Habitat, est capitalisée au taux de rendement des fonds propres du sous-groupe Habitat pour déterminer la valeur de la marque pour son volet international.

- **La partie française**

La valeur de la marque, pour son exploitation, en France retient comme méthodologie de base l'existence d'un différentiel de marge capitalisé au coût des fonds propres. Ce différentiel de marge s'analyse comme le surprofit attribuable à la marque, au-delà de la rentabilité d'exploitation des seuls magasins, utilisée pour vérifier la valeur des droits aux baux des magasins situés en France.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises, contrôlées par le groupe et qui sont séparables ou résultent de droits légaux ou contractuels, sont comptabilisées séparément du goodwill. Ces immobilisations, au même titre que les immobilisations incorporelles acquises séparément, sont amorties sur leur durée d'utilité si celle-ci est définie et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les pertes de valeurs éventuellement constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels non courants » incluse dans le résultat opérationnel du groupe.

Lorsque leur valeur recouvrable, fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition, s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée et sont essentiellement constituées de logiciels, de droits et de site internet. Conformément à la norme IAS 38, ceux-ci sont évalués à leur coût et amortis sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 3 ans. Les bases de données client sont amorties sur 5 ans.

VALEUR BRUTE	Droit au bail	Fichiers clients Internet	Logiciel	Marque	TOTAL
Solde au 30/09/2018	28 304	3 601	7 639	6 106	45 651
Augmentation	200	245	432		877
Variation de périmètre			122		122
Actifs détenus en vue de la vente	- 27 117		- 2 592	- 6 106	- 35 815
Diminution			-		-
Solde au 30/09/2019	1 387	3 846	5 601	0	10 834
Augmentation		225	564		789
Reclassement en droit d'utilisation	- 1 387				-1 387
Variation de périmètre				6 106	10 386
Diminution			- 44		- 44
Solde au 30/09/2020	0	4 071	6 121	6 106	16 298

VALEUR AMORTISSEMENT	Droit au bail	Fichiers clients Internet	Logiciel	Marque	TOTAL
Solde au 30/09/2018	7 236	3 189	6 393	453	17 272
Augmentation		177	253	-	430
Variation de périmètre			- 15		- 15
Actifs détenus en vue de la vente	- 7 236		- 1 996	- 453	- 9 685
Diminution			-		-
Solde au 30/09/2019	-	3 366	4 635	0	8 001
Augmentation	-	345	241	121	707
Variation de périmètre				540	540
Diminution			-		-
Solde au 30/09/2020	-	3 711	4 876	661	9 248

VALEUR NETTE COMPTABLE	Droit au bail	Fichiers clients Internet	Logiciel	Marque	TOTAL
Solde au 30/09/2018	21 068	412	1 246	5 653	28 379
Augmentation	200	68	179	-	447
Variation de périmètre	-	-	137	-	137
Actifs détenus en vue de la vente	- 19 881	-	- 596	- 5 653	- 26 130
Diminution	-	-	-	-	-
Solde au 30/09/2019	1 387	480	966	0	2 833
Augmentation	-	- 120	323	- 121	82
Variation de périmètre	-	-	-	5 566	5 566
Diminution	-	-	- 44	-	- 44
Solde au 30/09/2020	-	360	1 245	5 445	7 050

Test de sensibilité sur la marque

Les taux de croissance perpétuelle et d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie attendus dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le Groupe sont les suivants :

	Actualisation		Croissance perpétuelle	
	sept-20	sept-19	sept-20	sept-19
Taux utilisé pour la marque (UGT Habitat)	7,80%	8,30%	1,50%	1,50%

Le taux d'actualisation utilisé dans la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs est le coût moyen pondéré du capital (ou W_{acc}) du groupe CAFOM. Il est calculé sur la base du coût des fonds propres, du coût de la dette après IS et du ratio d'endettement cible.

Il a été retenu un ratio d'endettement cible (valeur de la dette / valeur des fonds propres + valeur de la dette) de 18% qui est cohérent avec celui observé dans les groupes de distribution spécialisée.

Calcul WACC	Marque (Habitat)
Taux sans risque	-0,12%
Prime de risque	7,04%
Béta	1,03
Prime de risque spécifique	1,75%
Coût des fonds propres	8,9%
WACC	7,80%

6.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains, constructions et autres. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année.

Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

Rubriques de l'actif	Durée
Constructions	20 à 40 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans
Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année.	

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, comme par exemple une fermeture planifiée, des réductions d'effectifs ou une révision à la baisse des perspectives de marchés ou de performances opérationnelles. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

Dans les cas où la valeur recouvrable de l'actif isolé ne peut être déterminée précisément, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel l'actif appartient.

VALEUR BRUTE	Terrain	Construction	Installations techniques et matériels industriels	Autres immobilisations	Immobilisation en cours corporelles	TOTAL
Solde au 30/09/2018	10 878	38 267	10 803	86 940	708	147 596
Augmentation		32	403	5 748	5 100	11 283
Variation de périmètre		195	10	865		1 070
Actifs détenus en vue de la vente	-	- 11 321	- 333	- 47 590	- 49	- 59 293
Diminution		- 438	- 49	- 148		- 635
Solde au 30/09/2019	10 878	26 735	10 835	45 815	5 759	100 021
Augmentation	45	455	2 863	4 436	- 290	7 509
Variation de périmètre		1 280				1 280
Actifs détenus en vue de la vente			-			-
Diminution	- 1 062	- 4 314	- 4	- 1 415		- 6 795
Solde au 30/09/2020	9 861	24 156	13 694	48 836	5 469	102 016

VALEUR AMORTISSEMENT	Terrain	Construction	Installations techniques et matériels industriels	Autres immobilisations	Immobilisation en cours corporelles	TOTAL
Solde au 30/09/2018	-	24 352	10 536	61 232	-	96 119
Augmentation		778	709	3 485		4 972
Variation de périmètre		190	-	608		798
Actifs détenus en vue de la vente		- 9 850	- 817	- 31 859		- 42 526
Diminution	0	- 273	- 134	146		- 261
Solde au 30/09/2019	-	15 197	10 294	33 612	-	59 103
Augmentation		885	1 082	3 272		5 240
Variation de périmètre		395				395
Actifs détenus en vue de la vente			- 0			- 0
Diminution		- 1 856	- 3	- 874		- 2 733
Solde au 30/09/2020	-	14 621	11 373	36 010	-	62 004

VALEUR NETTE COMPTABLE	Terrain	Construction	Installations techniques et matériels industriels	Autres immobilisations	Immobilisation en cours corporelles	TOTAL
Solde au 30/09/2018	10 878	13 916	267	25 708	708	51 477
Augmentation	-	- 746	- 306	2 263	5 100	6 311
Variation de périmètre	-	4	10	257	-	272
Actifs détenus en vue de la vente	-	- 1 471	484	- 15 731	- 49	- 16 767
Diminution	-	- 165	85	- 294	-	- 374
Solde au 30/09/2019	10 878	11 538	541	12 203	5 759	40 919
Augmentation	45	- 430	1 781	1 164	- 290	2 269
Variation de périmètre	-	885	-	-	-	885
Diminution	- 1 062	- 2 458	- 1	- 541	-	- 4 062
Solde au 30/09/2020	9 861	9 535	2 321	12 826	5 469	40 012

Droits d'utilisation et Crédit bail

Il s'agit des biens financés par un contrat de location-financement pour lesquels le Groupe supporte la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens.

La qualification d'un contrat s'apprécie en application de la norme IAS 17.

La valeur des biens ainsi financés figure à l'actif du bilan consolidé. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan consolidé.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette.

La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif.

L'activation de contrats de location-financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre des contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée des contrats.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opération de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

Détail des droits d'utilisations :

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/2020	Reclassement des droits au bail	Variation de périmètre	Amortissement au 30/09/2020	Valeur nette au 30/09/2020
Ensemble immobilier Autres immobilisations (informatique, transports)	95 918	1 387	4 280	15 488	86 097 0
Total des droits d'utilisations	95 918	1 387	4 280	15 488	86 097

En milliers d'euros	30/09/2020 hors IFRS 16	1ere application d'ifrs 16	30/09/2020
Charges externes	-84 510	-15 939	-68 570
Dotations aux amortissements	-36 922	-15 488	-21 434
Coût de l'endettement financier	-1 755	1 362	-3 117
Résultat avant impôt	-123 186	-30 065	-93 122

Détail des immobilisations financées en crédit-bail :

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/2020	Amortissement au 30/09/2020	Valeur nette au 30/09/2020	Valeur nette au 30/09/2019
Ensemble immobilier	19 280	6 545	12 735	12 228
Autres immobilisations (informatique, transports)	5 427	3 453	1 974	2 547
Total des immobilisations financées en crédit-bail	24 707	9 998	14 709	14 775

6.3. Test de dépréciation des actifs non financiers :

6.3.1. Hypothèses retenues pour les tests de dépréciation :

Les taux de croissance perpétuelle et d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie attendus dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le Groupe sont les suivants :

	Actualisation		Croissance perpétuelle	
	sept-20	sept-19	sept-20	sept-19
Taux utilisé pour les tests sur les goodwill (UGT CAFOM Outre-mer)	7,13%	7,62%	1,50%	1,50%

Le taux d'actualisation utilisé dans la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs est le coût moyen pondéré du capital (ou *Wacc*) du groupe CAFOM.

Il est calculé sur la base du coût des fonds propres, du coût de la dette après IS et du ratio d'endettement cible.

Il a été retenu un ratio d'endettement cible (valeur de la dette / valeur des fonds propres + valeur de la dette) de 18% qui est cohérent avec celui observé dans les groupes de distribution spécialisée.

Calcul WACC	
Taux sans risque	-0,12%
Prime de risque	7,04%
Béta désendetté	0,91
Béta réendetté	1,03
Prime de risque spécifique	1,00%
Coût des fonds propres	8,13%
Coût de la dette	1,69%
Coût de la dette après IS	1,44%
Wacc	7,13%

- Sensibilité aux hypothèses clés des goodwill :

Le Groupe réalise deux tests de sensibilité :

- o L'un cumulant une variation du taux de croissance perpétuel de +/- 1 % et une variation du taux d'actualisation de +/- 1 pt.
- o L'autre cumulant une variation de la marge du résultat d'exploitation par rapport au Chiffre d'affaires (Taux de marge sur résultat d'exploitation) de +/- 1 pt et une variation du taux d'actualisation de +/- 1 pt.

Une variation de +1 point du WACC et/ou une variation de -1% du taux de croissance à l'infini seraient sans conséquence sur une éventuelle provision pour dépréciation des écarts d'acquisition des différentes UGT.

Une variation de +1 point du WACC et/ou une variation de - 1 point de la marge de résultat d'exploitation seraient sans conséquence sur une éventuelle provision pour dépréciation des écarts d'acquisition des différentes UGT

6.3.2. Test de dépréciation des actifs non financiers :

Pour l'ensemble des UGT du pôle CAFOM Outre-mer (But, Darty et Habitat outre mer), la valeur recouvrable de l'UGT a été déterminée sur la base de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par rapport aux projections de flux de trésorerie futurs attendus, en tenant compte de la valeur temps et des risques liés à l'UGT.

Les projections de flux de trésorerie futurs attendus ont été établies sur la base des budgets et des plans à moyen terme sur un horizon de 5 ans. Pour le calcul de la valeur d'utilité, une valeur terminale égale à la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus.

6.4. Titres mis en équivalence :

Les principaux éléments des sociétés mises en équivalence sont les suivants :

Actifs non courants des titres mis en équivalence

En milliers d'euros	% détention	Titres mis en équivalence 30/09/2019	Distribution de dividende	Acquisition de l'exercice	Impact Résultat	Titres mis en équivalence 30/09/2020	Date de clôture
SA CAFINEO	49,00%	8 714	-775		1 792	9 731	31/12/2019
ESPRESSOCAP SRL	00%	235			-235	0	31/12/2019
CAFOM SOURCING INDIA	49,00%	24			5	29	31/03/2020
Total		8 974	-775	0	1 561	9 760	

Provision pour risques des titres mis en équivalence

En milliers d'euros	% détention	Provision risques et charges 30/09/2019	Distribution de dividende	Acquisition de l'exercice	Impact Résultat	Provision risques et charges 30/09/2020	Date de clôture
SAS URBASUN CARAIBES	49,00%	942			39	903	30/04/2020
Total		942	0	0	0	903	

Impact des flux des sociétés mis en équivalence		-775		1 835		
---	--	------	--	-------	--	--

La valeur des titres mis en équivalence correspond :

	SA CAFINEO	CAFOM Sourcing India	SAS Urbasun Caraibes
Capitaux propres	19 859	65	-1 842
% de détention par CAFOM SA	49,00%	49,00%	49,00%
Capitaux propres part du Groupe CAFOM	9 731	29	- 903
Titres mis en équivalence	9 731	29	- 903

- à la quote-part de la situation nette de la société CAFINEO, société d'organisme de crédit à la consommation. Au 30 septembre 2020, l'encours moyen réalisé est de 155 830 K€ et le Produit Net Bancaire de la société SA CAFINEO ressort à 4 064 K€ sur 9 mois.

- à la quote-part de la situation nette de la société URBASUN CARAIBES, SAS au capital de 40 000 €, société d'exploitation et/ou d'installations de centrales d'électricité d'énergie renouvelable. Au 30 avril 2020, le résultat net de la société ressort à 80 K€.

- à la quote-part de la situation nette de la société CAFOM SOURCING INDIA,

6.5. Autres actifs financiers non courants :

Les actifs financiers sont analysés et classés en trois catégories :

- Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat comprenant :

- o les actifs financiers détenus à des fins de transaction : un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu. Le Groupe n'a aucun actif classé dans cette catégorie.

- o et ceux évalués sur option à la juste valeur : le groupe n'a aucun actif classé dans cette catégorie.

- o et les dérivés négociés à des fins économiques de couverture mais non documentés en relation de couverture.

- Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance : ce sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'entreprise a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Le Groupe n'a aucun actif classé dans cette catégorie.

- Actifs financiers disponibles à la vente : ce sont des instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou des actifs rattachés à aucune autre catégorie. Cette catégorie comprend les titres de participation des sociétés non consolidées évalués à la juste valeur par les capitaux propres.

Les actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction pour tous les actifs financiers non comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du résultat. Les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. Ils sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. Les prêts et créances sont comptabilisés ultérieurement à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'évaluation initiale des créances s'effectue à la juste valeur, celle-ci correspondant généralement au montant facturé. Lorsqu'elles comportent des conditions avantageuses pour la contrepartie (délai de paiement par exemple) et que l'effet de l'actualisation est significatif, ces créances sont comptabilisées à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés au taux de marché. L'évaluation ultérieure se fait au coût amorti.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement, elle est appréciée au cas par cas et selon l'antériorité des actifs financiers.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits à la perception de flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédé et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à leur propriété. Pour les créances commerciales, la cession avec recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur (sous forme de dépôt réservé ou de recours direct) ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées.

Les gains et pertes résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers en contrepartie du résultat sont présentés au compte de résultat de la période durant laquelle ils surviennent.

Les justes valeurs des actifs cotés sont basées sur le cours acheteur actuel. En l'absence d'un marché actif pour un actif financier et pour les titres non cotés, le Groupe détermine la juste valeur en recourant à des techniques de valorisation. Parmi celles-ci, le Groupe se réfère à des transactions de gré à gré, à d'autres instruments présentant des caractéristiques similaires ou à l'analyse des flux de trésorerie actualisés et ce, en utilisant autant de données de marché que possible et en s'appuyant aussi peu que possible sur des paramètres internes.

Les niveaux de juste valeur des instruments financiers ont été déterminés comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus prioritairement pour la détermination de la valeur de marché.

Au 30 septembre 2020, aucun actif significatif n'a été classé en niveau 1.

- Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne. Ces techniques font appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la majorité des instruments financiers dérivés négociés sur des marchés est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers.

- Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables. La juste valeur pour les valeurs comptables retenues est une estimation raisonnable de leur valeur de marché.

Au 30 septembre 2020, aucun actif n'a été classé en niveau 3.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courant, sauf lorsque le groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

Conformément à IFRS 9, les titres de participation détenus dans des sociétés non consolidées sont évalués à leur juste valeur.

Conformément à IAS 17, les dépôts et cautionnements sont des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers et sont comptabilisés à leur coût historique. La valeur de ces actifs est ajustée régulièrement lors de la révision des loyers.

VALEUR BRUTE	Titres de participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Dépôts et cautionnement	TOTAL
Solde au 30/09/2018	469	220	1 362	16 432	18 483
Augmentation		74	95	0	170
Variation de périmètre		250		10	260
Actifs détenus en vue de la vente				- 8 636	- 8 636
Diminution				- 55	- 55
Solde au 30/09/2019	469	544	1 457	7 751	10 222
Augmentation		1	44	882	927
Variation de périmètre					-
Actifs détenus en vue de la vente					-
Diminution				- 2 638	- 2 638
Solde au 30/09/2020	469	545	1 501	5 995	8 511

VALEUR AMORTISSEMENT	Titres de participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Dépôts et cautionnement	TOTAL
Solde au 30/09/2018	467	-	-	1 156	1 623
Augmentation					-
Variation de périmètre					-
Actifs détenus en vue de la vente				- 1 105	- 1 105
Diminution					-
Solde au 30/09/2019	467	-	-	51	518
Augmentation		127			127
Variation de périmètre					-
Actifs détenus en vue de la vente					-
Diminution					-
Solde au 30/09/2020	467	127	-	51	645

VALEUR NETTE COMPTABLE	Titres de participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Dépôts et cautionnement	TOTAL
Solde au 30/09/2018	2	220	1 362	15 276	16 859
Augmentation	-	74	95	0	170
Variation de périmètre	-	250	-	10	260
Actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	7 531	7 531
Diminution	-	-	-	55	55
Solde au 30/09/2019	2	544	1 457	7 700	9 704
Augmentation	-	126	44	882	800
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	2 638	2 638
Solde au 30/09/2020	2	418	1 501	5 944	7 866

6.6. Stocks :

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût d'acquisition est augmenté des frais d'approche (frais de transport, droits de douane et divers évalués de manière statistique...). Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales sous déduction des frais de commercialisation. Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du premier entré-premier sorti.

Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence ainsi que du taux de rotation des stocks.

Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur valeur d'inventaire. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non écoulement à des conditions normales.

Les stocks se résument comme suit :

En milliers d'euros	Valeur Brute	Actifs détenus en vue de la vente	Provision	Valeur nette
30/09/2018	114 782		-4 798	109 984
30/09/2019	114 703	-28 474	-4 433	81 796
30/09/2020	98 144	-19 004	-3 620	75 520

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	Actifs détenus en vue de la vente	Reprise	Solde à la clôture
Provision stock 30 09 2018	3 771	3 946		- 2 919	4 798
Provision stock 30 09 2019	4 798	3 339	- 1 622	- 2 082	4 433
Provision stock 30 09 2020	4 433	1 341	-	- 2 154	3 620

6.7. Créances :

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur coût historique sous déduction des provisions pour dépréciation, le cas échéant. Celles-ci sont comptabilisées au compte de résultat. Elles sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer tout ou partie de sa créance. Cette analyse est menée individuellement dans chaque entité.

L'application de la norme IFRS 9 n'a pas d'impact significatif sur les traitements des dépréciations des créances.

Les créances des filiales disposant d'une composante financière sont négligeables au niveau du Groupe.

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/20	Provisions au 30/09/20	Valeur nette au 30/09/20	Valeur nette au 30/09/19
Clients et comptes rattachés	32 033	10 914	21 118	21 022
Avances versées sur commandes	817		817	808
Créances sociales et fiscales	5 018		5 018	8 732
Autres créances	14 056	6 233	7 823	5 424
Charges constatées d'avance	2 035		2 035	2 498
Total des autres créances	21 926	6 233	15 693	17 462
Créances d'exploitation	53 959	17 147	36 812	38 484

Compte tenu de l'activité du Groupe et des modalités de règlement des clients, les créances détenues sur des tiers échues et non dénouées postérieurement à la clôture sont à moins d'un an.

Les variations de provision pour créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotation	Reprise	Solde à la clôture
Provision créances clients	10 470	1 839	-1 395	10 914
Provision autres créances	6 198	35	0	6 233
Total des provisions pour créances	16 667	1 874	-1 395	17 147

6.8. Impôts différés actif :

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable dans les 5 années à venir sur la base des budgets établis à la fin du 1er trimestre de l'exercice suivant.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et font l'objet d'une compensation lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés passif sont présentés en note 6.11.

La décomposition des impôts différés par nature est la suivante :

En milliers d'euros	30/09/2019	Variation P&L	Variation OCI	30/09/2020
Déficit activé	11 838	-33		11 804
IFRS 15	4 475	427	0	4 902
Marge interne	1 240	-33		1 208
Engagement retraite	976	86	-40	1 023
Autres	472	189	54	715
Total des impôts différés actifs	19 002	635	14	19 651

L'évolution des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés des activités poursuivies et pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan s'analyse comme suit :

En milliers d'euro	En base
Au 30 septembre 2018	15 425
Déficits créés au cours de l'exercice	4 079
Au 30 septembre 2019	19 504
Déficits créés au cours de l'exercice	4 214
Au 30 septembre 2020	23 719

6.9. Capitaux propres :

6.9.1. Capital :

En euros	30/09/2019	Augmentation	Diminution	30/09/2020
Nb d'actions	9 394 662	-		9 394 662
Valeur nominale	5,10	-		5,10
Capital social	47 912 776	-	-	47 912 776

6.9.2. Dividendes :

Le Groupe n'a pas procédé à une distribution de dividende au titre des résultats de l'exercice précédent de la société CAFOM SA.

Le Groupe a procédé à une distribution de dividende aux minoritaires de ses filiales pour un montant de 1 134 K€.

6.9.3. Actions propres :

Depuis le 1^{er} avril 2004, date de première application d'IAS 32, les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession sont imputés dans les capitaux propres et ne sont pas inclus dans le résultat de l'exercice.

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales, le Groupe a procédé à des rachats de ses propres titres. La part du capital social auto-détenu a évolué de la façon suivante :

	Actions destinées au titre du contrat de liquidité	Actions destinées à l'attribution d'action gratuite	TOTAL
Détention 30 09 2018	10 416		10 416
Variation nette	- 288	-	288
Détention 30 09 2019	10 128		10 128
Variation nette	- 24	133 166	133 142
Détention 30 09 2020	10 104	133 166	143 270

Le coût d'acquisition des titres achetés comme le produit de la cession des titres ont été imputés respectivement en diminution de la situation nette pour un montant global de 1 392 K€ et de 920 K€ sur la période.

6.9.4. Paiements fondés sur des actions :

Des plans de souscription d'actions sont attribués par le Groupe et dénoués en actions. Conformément à la norme IFRS2 – paiements fondés sur des actions, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les détenteurs d'options, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur des options ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charges de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice de l'option, le prix d'exercice reçu est enregistré en trésorerie par contrepartie des capitaux propres.

Conformément à « IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions », les options ont été évaluées à leur date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 30 septembre 2020, une délégation d'attribution gratuite est en cours pour 49 300 actions CAFOM et 286 958 actions Vente unique.

Le montant de la charge enregistrée au compte de résultat au titre des rémunérations sur base d'action est de 741 K€.

Les plans d'attribution d'actions gratuites des actions CAFOM SA se résument comme suit :

Date d'ouverture du plan	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Période d'acquisition + Période de conservation	Attributions définitives au 30/09/2020	Attributions provisoires au 30/09/2020
31 janvier 2017	15 050	3 ans + 1 ans	14 300	
29 juin 2018	20 600	2.5 ans + 1 ans		20 600
26 juin 2019	28 700	2.5 ans + 1 ans		28 700
TOTAL	64 350		14 300	49 300

Les plans d'attribution d'actions gratuites des actions Vente Unique se résument comme suit :

Date d'ouverture du plan	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Période d'acquisition + Période de conservation	Attributions définitives au 30/09/2020	Attributions provisoires au 30/09/2020
21 février 2018	113 442	2 ans + 2 ans	111 400	
14 janvier 2019	120 177	2 ans + 2 ans	0	120 177
29 janvier 2020	166 780	2 ans + 2 ans	0	166 780
TOTAL	400 399		111 400	286 958

6.10. Provisions courantes et non courantes :

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an et ou les autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

En milliers d'euros	Provisions non courantes	Provisions courantes	Provisions totales
Provisions au 30 septembre 2018	3 573	1 480	5 053
Dotations	237	79	316
Provisions utilisées	-	67	- 67
Résultat mis en équivalence	-	26	- 26
Variation de périmètre		197	197
Engagement actuariel	902		902
Passifs détenus en vue d'une vente	- 1 337	- 472	- 1 808
Provisions au 30 septembre 2019	3 376	1 190	4 567
Dotations	234	80	314
Provisions utilisées			-
Résultat mis en équivalence		- 40	- 40
Engagement actuariel	- 136		- 136
Passifs détenus en vue d'une vente			
Provisions au 30 septembre 2020	3 474	1 231	4 705

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les obligations du Groupe CAFOM en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels le Groupe est installé. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement du Groupe au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

	30/09/2020	30/09/2019
Taux d'actualisation :	0,59%	0,47%
Taux de mortalité :	Table INSEE 2017	Table INSEE 2017
Age de départ moyen à la retraite :	67 ans	67 ans

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « Provisions non courantes ».

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 30 septembre 2020 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

- Dans le compte de résultat
 - Le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
 - La charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nets des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;
 - Le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ;
 - Les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.
- Dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
 - Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ;
 - L'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

La décomposition des provisions courantes et non courantes se résume comme suit :

En milliers d'euros	Ouverture	Dotation	Engagement actuariel	Reprise	Clôture
Provision pour litige	222	80	0	0	302
Provision titres mis en équivalence	942			40	902
Provision pour charge	26				26
Provision courante	1 190	80	0	40	1 231
Provision indemnité départ à la retraite	3 376	234	-136		3 474
Autres provisions	0				0
Provision non courante	3 376	234	-136	0	3 474

La variation des provisions pour retraite et avantages assimilés se détaille comme suit :

Analyse de la dette actuarielle	En milliers d'euros
Dette actuarielle en début de période	3 376
Coût normal	
Intérêts sur la dette actuarielle	- 20
Amortissement du coût des services passés	254
IFRS 5	-
Pertes et gains actuariels	- 136
Dette actuarielle en fin de période	3 474

6.11. Impôts différés Passif

Les impôts différés passif comptabilisés suite à la valorisation des actifs corporels et incorporels détenus par Habitat et cela, dans le cadre de l'allocation définitive des prix d'achat tel que prévu par IFRS 3, ont été reclassés en passifs destinés à être cédés.

En milliers d'euros	Valeur actif brut	Ouverture	Passifs détenus en vue d'une vente	Variation	Clôture
Réévaluation du droit au bail	4 280	-	1 238		1 238
Réévaluation immobilière	13 631	5 224		- 1 282	3 942
Compensation IDA / IDP		-	-		-
Amortissement dérogatoire	1 099	354		- 37	318
Marque	4 200	-	1 215		1 215
Impôts différé Passif	23 210	5 578	2 452	- 1 319	6 712

L'impact des impôts différés sur le résultat consolidé se résume comme suit :

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Variation P&L	Actif/ Passifs détenus en vue d'une vente	Variation capitaux propres	Solde à la clôture
Impôt différé actif (IDA)	19 002	635	0	14	19 651
Impôt différé passif (IDP)	5 578	-1 319	2 452		6 712
Solde net	13 423	1 954	-2 452	14	12 939

6.12. Dettes financières :

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière classique et une composante « capitaux propres ». Il s'agit d'obligations convertibles en actions. Les emprunts convertibles sont considérés au regard de la norme IAS 32 comme des instruments composés dans la mesure où l'option de conversion prévoit le remboursement de l'instrument contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres et se décomposent en plusieurs éléments :

- un passif financier (correspondant à l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie), constituant la composante obligataire ;
- l'option de conversion en nombre fixe d'actions ordinaires, offerte au souscripteur, assimilable à une vente d'options d'achat (Call) par l'émetteur, qui constitue un instrument de capitaux propres ;
- le cas échéant, un ou plusieurs dérivés incorporés.

Les principes comptables applicables à chacune de ces composantes, à la date d'émission et aux arrêts ultérieurs, sont :

- composante dette : le montant inscrit en dette à l'origine correspond à la valeur actuelle des flux futurs de paiements d'intérêts et de capital au taux pratiqué sur le marché pour une obligation semblable sans option de conversion.
- composante capitaux propres : la valeur de l'option de conversion est déterminée par déduction entre le montant de l'émission moins la valeur comptable de la composante dette et la valeur éventuelle des dérivés incorporés. L'option de conversion reste inscrite dans les capitaux propres pour sa valeur initiale. Les variations de valeur de l'option de conversion ne sont pas enregistrées ;
- les frais de transaction sont répartis au prorata sur chacune des composantes.

6.12.1. Echancier des dettes financières :

La notion d'endettement financier net utilisé par le Groupe correspond à l'endettement financier brut diminué de la trésorerie nette. Il intègre les agrégats suivants :

- + Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Dettes financières (courantes et non courantes)
- Autres passifs financiers courants

La dette financière se détaille comme suit :

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 30/09/2019
	Endettement au 30/09/2020	Moins d'1 an (part courante)	Plus d'1 an (part non courante)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes crédit-bail	11 103	484	10 619	10 619	0	12 512
Dettes financières	45 275	2 880	42 395	37 509	4 885	28 056
Dettes financières auprès d'établissements bancaires et autres organismes	56 377	3 364	53 014	48 128	4 885	40 568
Dettes diverses (intérêts courus / prêt interentreprise)	3 806		3 806	3 806	0	74
Total des dettes financières avant IFRS 16	60 183	3 364	56 820	51 934	4 885	40 642
Autres passifs financiers courants (Découvert bancaire et effets escomptés)	12 354	12 354	0			37 975
Total des dettes financières avant IFRS 16	72 537	15 718	56 820	51 934	4 885	78 618
Dettes locatives IFRS 16	81 341	14 062	67 279	44 705	22 574	
Total des dettes financières après IFRS 16	153 878	29 780	124 098	96 640	27 459	78 618

Tous les emprunts ou dettes portant intérêts ont été initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La décomposition de la trésorerie nette peut se résumer comme suit :

Données en K€	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Trésorerie et équivalent de trésorerie	34 959	15 315	19 644
Découverts bancaire	- 11 633	- 25 491	13 859
Escompte	- 721	- 12 484	11 762
Trésorerie nette	22 605	- 22 660	45 265

L'endettement financier net du Groupe se décompose comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Dettes financières brutes	72 537	78 615
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 34 959	- 15 315
ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS IFRS 16	37 578	63 301
Dettes locatives	81 341	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET AVEC IFRS 16	118 919	63 301

6.12.2. Nature des dettes financières :

En milliers d'euros	Emprunts à taux fixe	Emprunts à taux variable	Total 30/09/2020	Total 30/09/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 324	7 685	16 009	26 206
Prêts garantis par l'Etat (PGE)	28 300		28 300	
Emprunts auprès des organismes publics	1 000		1 000	1 850
Emprunts liés au crédit-bail	11 068		11 068	12 512
Total	48 692	7 685	56 377	40 568

Une variation des taux d'intérêt de 1 point sur les emprunts à taux variable auprès des établissements de crédit et découverts bancaires aurait un impact de 0,1 M€ sur le résultat financier.

Les risques financiers sont présentés dans le rapport financier dans la partie 2.3.6.

6.12.3. Tableau de variation des dettes financières :

En milliers d'euros	Capital restant du	Variation de périmètre	IFRS 16	Souscription d'emprunt	Autres variations	Remboursements emprunts	Capital restant dû au
	01/10/2019						30/09/2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	28 040			131		11 198	16 973
Prêts garantis par l'Etat (PGE)	0			28 300			28 300
Emprunts sur opérations de crédit-bail	12 512	-459				950	11 103
Intérêts courus	84			16			100
Divers	5			3 700			3 705
Découverts bancaires	37 976				-25 621		12 355
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER HORS IFRS 16	78 615	-459	0	32 148	-25 621	12 148	72 537
Dettes locatives			95 918			14 577	81 341
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER AVEC IFRS 16	78 615	-459	95 918	32 148	-25 621	26 725	153 878

6.13. Chiffre d'affaires :

En application d'IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe correspond au montant des ventes de marchandises et prestations de service liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

Il inclut notamment :

- les ventes au détail réalisées dans le cadre des magasins du Groupe ou des ventes Internet pour l'activité de e-commerce,
- les ventes dites « de gros » à des magasins extérieurs au Groupe,
- les frais d'expédition et de livraison refacturés aux clients,
- les prestations de service après-vente,
- les revenus de franchise
- les produits du financement des ventes.

Le fait générateur de la comptabilisation en produit est la livraison de la marchandise et/ ou la réalisation de la prestation.

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée ci-après :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
France outre-mer	188 075	194 791	-6 716
France métropolitaine	71 013	60 614	10 399
Europe	52 670	40 580	12 090
Reste du monde	4 906	8 334	-3 429
Total	316 664	304 319	12 345

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Vente de marchandises	284 974	276 301	8 672
Prestations de services	31 690	28 018	3 673
Total	316 664	304 319	12 345

6.14. Charges de personnel :

Les charges de personnel se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Salaires	27 543	27 087	457
Participations des salariés	727	475	252
Charges sociales	11 019	9 800	1 219
Total Masse salariale	39 290	37 362	1 928

Au cours de l'exercice, le Groupe a internalisé son activité logistique réalisée en métropole générant un coût supplémentaire de 1.2 M€ sur le dernier trimestre.

6.15. Autres charges opérationnelles courantes :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Charges externes	68 570	75 006	-6 436
Impôts et taxes	2 503	2 534	-30
Dotation aux amortissements	21 434	5 402	16 033
Dotation aux provisions nettes de reprises	-11	2 206	-2 217
Total charges opérationnelles courantes	92 496	85 148	7 349

6.16. Autres produits et charges opérationnels :

Le groupe considère qu'il est pertinent, pour la compréhension de sa performance financière, de présenter dans une rubrique spécifique "Autres produits et charges opérationnels" les éléments inhabituels par leur fréquence, leur nature et/ou leur montant.

En pratique, les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent principalement les éléments suivants qui font l'objet, le cas échéant, d'une description spécifique en note annexe :

- les frais de rationalisation, de pré ouverture des magasins;
- les variations de pertes de valeurs d'actifs non courants issues des tests de valeur d'Unité Génératrice de Trésorerie;
- les plus-values de cession de biens immobiliers et dépréciations de biens immobiliers destinés à être cédés.

Au 30 septembre 2020, les autres produits et charges opérationnels se décomposent principalement comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Restructuration Dimeco post acquisition		-700	700
Cession immeuble Lyon	1 291		1 291
Litiges fournisseur		-843	843
Frais de préouverture		-783	783
Surcouts logistiques		-226	226
Autres produits et charges non récurrents	324	-90	414
Total des autres produits et charges opérationnels	1 615	-2 642	4 257

6.17. Coût de l'endettement financier :

Selon la norme IAS 23, les frais financiers sont comptabilisés en charges.

Le taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction et correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché. Ce calcul inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes et / ou décotes éventuelles. Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier.

Le Groupe CAFOM applique cette méthode de référence.

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Intérêts financiers liés au crédit-bail	116	204	-88
Intérêts financiers liés aux dettes locatives (IFRS 16)	1 362		1 362
Intérêts financiers sur endettement bancaire	1 639	1 619	20
Coût de l'endettement financier	3 117	1 823	1 294

6.18. Impôts sur les bénéfices et différés :

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'examen du traitement comptable de cet impôt en France au regard des normes IFRS conduit à comptabiliser distinctement ces 2 contributions :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières, est comptabilisée en charges opérationnelles ;
- la CVAE qui, selon l'analyse du Groupe, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 – Impôts dus sur la base des bénéfices imposables

En outre, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne « Charge d'impôt ».

6.18.1. Décomposition de la charge d'impôt :

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Impôts exigibles	3 551	2 168
CVAE	914	961
Impôts différés	-1 955	-1 431
Charge d'impôts globale	2 509	1 698
Résultat net de l'ensemble consolidé	-9 486	-19 423
Taux d'impôt effectif moyen	-20,92%	-8,04%

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante : (impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts).

6.18.2. Rationalisation de la charge d'impôt :

(En milliers d'euros)	30/09/2020	30/09/2019
Résultat des activités poursuivies	13 439	6 344
Résultat des sociétés mises en équivalence	-1 835	-1 609
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	2 509	1 698
Résultat taxable	14 113	6 433
Taux d'impôts courant en France	28,92%	28,92%
Charge d'impôt théorique	-4 081	-1 860
Différences permanentes	-622	-209
Déficit non activé Groupe	-1 314	-196
Déficit des activités cédées	2 281	
Autres		
CVAE	914	961
Résultat non soumis à fiscalité / et ou différence de taux	316	-394
Charges (produits) d'impôt comptabilisé	-2 509	-1 698

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

6.19. Activités destinées à être cédées :

Le Groupe applique la norme IFRS 5 –Actifs non courants destinés à être vendus, qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être vendus sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais de cession. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) destinés à être vendus.

Les actifs et les passifs sont présentés sur une ligne séparée au bilan du Groupe, sans retraitement des périodes antérieures. Une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie identifiables du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte.

Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, «Activités destinées à être cédées», et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau de flux de trésorerie

En complément, cette note a pour objectif de détailler les impacts pour chaque composante ainsi répertoriée.

Les activités destinées à être cédées correspondent uniquement aux activités de l'enseigne Habitat.

6.19.1. Bilan

La décomposition des actifs et passifs du pôle Habitat présentés séparément des autres actifs et passifs du bilan se détaillent de la façon suivante :

	30/09/2020	30/09/2019		30/09/2020	30/09/2019
Incorporelles	15 310	24 883	Provisions non courantes	1 430	1 422
Corporelles	11 511	13 278	Passifs d'Impôts différés	2 168	4 385
Droit d'utilisation	26 126		Dettes locatives	26 361	
Actifs financiers	3 220	5 921	Autres passifs financiers courants	500	3 190
Stocks et créances d'exploitation	33 711	41 246	Autres dettes courantes (fournisseurs, fiscales....)	45 819	45 299
Disponibilité	1 210	1 605	Provisions courantes	14 811	3 180
Total des actifs destinés à être cédés	91 088	86 933	Total des passifs destinés à être cédés	91 088	57 476

Une provision a été enregistrée pour un montant de 10 626 K€ pour tenir compte de l'évaluation globale du groupe d'actifs et de passifs des filiales détenue en vue de la vente.

La valeur de ces titres a ainsi été comptabilisée au plus faible entre sa valeur nette comptable et de sa juste valeur nette de frais de cession

6.19.2. Compte de résultat

La décomposition du compte de résultat des activités destinées à être cédées peut se résumer comme suit :

En milliers d'Euros	30/09/2020	30/09/2019
Chiffres d'affaires	84 058	105 554
Prix de revient des ventes	-35 551	-43 244
MARGE BRUTE	48 507	62 310
Charges de personnel	-21 488	-25 105
Charges externes	-25 868	-43 211
Impôts et taxes	-1 567	-2 610
Dotations aux amortissements	-17 111	-3 873
Dotations aux provisions	-13 594	-1 870
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-31 121	-14 359
Autres produits et charges opérationnels	10 528	-7 712
Dépréciation du goodwill	0	
RESULTAT OPERATIONNEL	-20 594	-22 071
Quote-part des sociétés mises en équivalence	0	
RESULTAT OPERATIONNEL après résultat des sociétés mise en équivalence	-20 594	-22 071
Intérêts et charges assimilées	-802	-301
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	-802	-301
Autres produits et charges financières	-141	197
RESULTAT FINANCIER	-943	-498
	0	
RESULTAT AVANT IMPOTS	-21 537	-22 570
Charges d'impôts	-504	-3 197
RESULTAT NET	-22 041	-25 767

6.19.3. Flux de trésorerie des activités destinées à être cédées

Les flux nets liés aux activités destinées à être cédées se résument comme suit :

En milliers d'euro	30/09/2020	30/09/2019
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	-2 418	-14 515
Flux liés aux investissements net de cession	11 180	-532
Flux liés aux financements dont remboursement dettes locatives	-13 157	-503
BFR habitat	4 052	2 541
TOTAL des flux liés aux activités destinées à être cédées	-342	-13 009

6.20. Résultat de déconsolidation

Le résultat de déconsolidation au comptabilisé au 30 septembre 2020 correspond à la cession des titres Espresso Cap pour un montant de 884 K€ et se décompose comme suit :

- Quote-part de résultat des sociétés mis en équivalence = 235 K€
- Perte de l'exercice sur le groupe = 649 K€

6.21. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette consolidé du Groupe CAFOM :

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

6.21.1. Calcul de la trésorerie :

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019	Var.
Disponibilités	34 959	15 230	19 729
Valeurs mobilières de placement	0	85	-85
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 959	15 315	19 644
Découverts bancaires et escomptes	-12 354	-37 975	25 621
Trésorerie (endettement) net	22 605	-22 660	45 265

6.21.2. Dotations nettes aux amortissements et provisions et autres dépréciations d'actifs :

En milliers d'euros	Note	Dotations	Impact net des provisions	Impact résultat opérationnel courant	Impact résultat opérationnel non courant	Impact dotations amortissement selon TFT
Goodwill	6.1	0	0		0	
Incorporels	6.1.2	707	-707	-707		-707
Corporels	6.2	5 240	-5 240	-5 240	0	-5 240
Droit d'utilisation	6.2	15 488	-15 488	-15 488		-15 488
Financiers	6.5	127	-127	0	-127	-127
Valeur nette des éléments d'actifs						
Total des dotations aux amortissements		21 561	-21 561	-21 434	-127	-21 561

6.21.3. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

En milliers d'euros	30/09/2020			30/09/2019			Var
	Bilan	var. de périmètre / changement de méthode	Bilan hors var. Périmètre	Bilan	var. de périmètre / changement de méthode	Bilan hors var. Périmètre	
Stocks	75 520		75 520	81 796	2 014	79 782	6 276
Créances d'exploitation	21 118		21 118	21 022	497	20 524	-97
Autres	15 693		15 693	17 462	-20	17 482	1 769
Actifs courants liés à l'exploitation	112 332	0	112 332	120 280	2 492	117 788	7 948
Fournisseurs	38 520		38 520	40 058	3 825	36 234	1 538
Dettes fiscales et sociales	30 318		30 318	29 722	959	28 763	-595
Autres dettes	10 239		10 239	7 407	625	6 782	-2 832
Autres dettes non courantes	18 199		18 199	16 924	12 845	4 079	-1 275
Passifs courants liés à l'exploitation	97 276	0	97 276	94 112	18 254	75 858	-3 164
Besoin en fonds de roulement	15 056	0	15 056	26 168	-15 762	41 930	11 112
dont variation de BFR courant							11 112

La variation de périmètre au 30 septembre 2019 est liée à :

- L'intégration de l'établissement DIMECO dans la société Guadeloupe Mobilier.
- Le retraitement d'IFRS 15 sur les contrats longue durée.

6.21.4. Flux de trésorerie provenant des investissements :

6.21.4.1.Acquisitions d'immobilisations

En milliers d'euros	Note	Cafom / magasins outre-mer	E- Commerce	Total 30/09/2020	Total 30/09/2019
Incorporels	6.1.2	68	721	789	877
Corporels	6.2	6 780	729	7 509	11 283
Titres MEE	6.4	-		-	150
Actifs financiers	6.5	900	27	927	170
TOTAL DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS		7 748	1 477	9 225	12 480

Le montant des investissements corporels s'élève à 7 509 K€ et correspondent principalement à :

Agencement du site logistique d'Amblainville :	1 197 K€
Agencement des magasins de Martinique :	3 772 K€
Investissement sur le pôle E-commerce :	729 K€

6.21.4.2. Cessions d'immobilisations

En milliers d'euros	Cafom / magasins outre-mer	E- Commerce	Total 30/09/2020
Incorporels			
Corporels	5 096		5 096
Titres MEE			
Actifs financiers	2 545	93	2 638
TOTAL DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	7 641	93	7 734

6.21.5. Incidence des variations de périmètre nette de trésorerie

En milliers d'euros	30/09/2020	30/09/2019
Dimeco		- 339
TOTAL	-	- 339

6.22. Effectifs :

	Cadres	Non cadres	TOTAL
Effectifs 30/09/2019	168	581	749
Evolution des effectifs de la période	20	125	145
Effectifs 30/09/2020	188	706	894

6.23. Résultat par action :

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

Résultat net courant par action avant dilution	30/09/2020	30/09/2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	-9 486	-19 423
Résultat net part du Groupe	-11 300	-20 768
Résultat net part des minoritaires	1 814	1 345
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	11 625	4 999
Résultat net des activités poursuivies	13 439	6 344
Résultat net des activités destinées à être cédées	-22 041	-25 767
Nombre d'action moyen pondéré	9 394 662	9 394 662
Résultat net par action	-1,01	-2,07
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies par action	1,24	0,53
Résultat net des activités poursuivies par action	1,43	0,68
Résultat net des activités destinées à être cédées par actions	-2,35	-2,74

Il n'existe pas, à la date de clôture, d'actions dilutives. Les résultats nets par action après dilution sont identiques à ceux présentés dans le tableau ci-dessus.

6.24. Taux de conversion :

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce son activité (« Monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en Euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la société CAFOM.

Les comptes de toutes les entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro (monnaie de présentation) sont convertis selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et passif autres que les capitaux propres sont convertis au cours de clôture,
- les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur aux dates des transactions),
- la différence de conversion en résultant est inscrite en Autres éléments du résultat global

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture (1)		Cours moyen de la période (2)	
		30/09/2020	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2019
Suisse	Franc Suisse	1,0804	1,0847	1,0751	1,1226
Hong Kong	Dollar US	1,1708	1,0889	1,1206	1,1281
Norvège	Couronnes Norvégienne	11,1008	9,8953	10,5563	9,7346
Brésil	Réal Brésilien	6,6308	4,5288	5,4223	4,3594

(1) taux de change pour conversion du bilan

(2) taux de change pour conversion du compte de résultat

6.25. Informations sectorielles :

En application d'IFRS 8 « Secteurs Opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le niveau d'informations sectorielles, représente un pôle d'activité pour le Groupe, à savoir :

- Cafom/Magasin Outre mer, qui correspond au périmètre traditionnel (But, Darty, Habitat outre mer, Fisrt Déco et Musique et Son)
- E-commerce, qui correspond aux activités des sites internet « Vente unique.com » et « Direct Low Cost ».

Il n'a pas été procédé à des regroupements de segments.

Dans le tableau des informations par secteur opérationnel, la contribution des activités de crédit à la consommation est incluse dans chacune des enseignes de distribution à laquelle elle se rapporte. Elle ne constitue pas un secteur opérationnel distinct selon les critères d'IFRS 8 – *secteurs opérationnels*.

- Répartition au 30/09/2020 : (données en k€)

Compte de résultat	CAFOM / Magasin outre-mer	E-Commerce	HABITAT	Consolidé
Chiffres d'affaires Nets	193 503	123 161		316 664
Résultat opérationnel courant	7 444	8 068		15 512
Autres produits et charges opérationnels	1 961	-346		1 615
Résultat net	7 937	4 618	-22 041	-9 486

Bilan	CAFOM / Magasin outre-mer	E-Commerce	HABITAT	Consolidé
Actif non courant	208 840	5 039		213 879
Actif courant	101 709	45 582	91 088	238 379
Total des actifs consolidés	310 549	50 621	91 088	452 258
Passifs non courants	148 806	3 679		152 485
Passifs courants	84 770	25 318	91 088	201 176

- Répartition au 30/09/2019 : (données en k€)

Compte de résultat	CAFOM / Magasin outre-mer	E-Commerce	HABITAT	Consolidé
Chiffres d'affaires Nets	201 149	103 170		304 319
Résultat opérationnel courant	5 679	5 178		10 857
Autres produits et charges opérationnels	-2 360	-283		-2 643
Résultat net	3 491	2 854	-25 767	-19 423

Bilan	CAFOM / Magasin outre-mer	E-Commerce	HABITAT	Consolidé
-------	---------------------------------	------------	---------	-----------

Actif non courant	121 205	3 669		124 874
Actif courant	99 936	35 659	86 933	222 528
Total des actifs consolidés	221 141	39 328	86 933	347 402
Passifs non courants	59 592	2 040		61 632
Passifs courants	102 048	19 195	57 475	178 718

6.26. Engagements hors bilan :

Au 30 septembre 2020, la nature des engagements donnés se décompose de cautions solidaires, de nantissements de fonds, d'autres engagements.

(En milliers d'euros)	30/09/20	30/09/19
Engagements donnés		
1/ Cautions solidaires		
Cautions solidaires sur financement	12 747	10 090
Cautions solidaires pour caution douane	2 706	4 447
Autres cautions solidaires	904	904
2/ Nantissement		
Nantissement de contrat de crédit-bail	2 829	3 089
Nantissement de fonds de commerce	5 181	14 701
3/ Autres engagements donnés		
Lettre de confort	589	589
Garantie à première demande	4 500	
Gage sans dépossession	912	1 016
Engagement de location simple en tant que bailleur		36 595

6.27. Honoraires des commissaires aux comptes

(montants en milliers d'euros)	CONCEPT AUDIT		Lionel Escaffre Membre du Groupe Y Nexia		AUTRES		TOTAL	
	Montant HT		Montant HT	Montant HT	Montant HT		Montant HT	
	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2019
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Émetteur	100	100	100	100			200	200
- Filiales intégrées globalement	645	622	40	40	243	304	928	966
• Services autres que la certification des comptes liés à la mission du commissaire aux comptes	14	9	2	2			16	11
- Émetteur								
- Filiales intégrées globalement							-	
Sous total	759	731	142	142	243	304	1 144	1 177
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social								
• Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
Sous total								
TOTAL	759	731	142	142	243	304	1 144	1 177

6.28. Transactions avec les parties liées :

6.28.1. Entreprises associées :

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe réalise des transactions avec ses entreprises associées sur une base de prix de marché.

Les opérations réalisées avec les entreprises associées sont résumées dans le tableau suivant :

En K€	30/09/2020	30/09/2019
Actifs non courants	4 493	5 231
Actifs courants	4 160	3 903
Passif courant	8 777	6 922
Chiffres d'affaires	2 871	2 742
Autres charges opérationnelles courantes	29 916	39 602

Le Groupe a généré au cours de l'exercice 2020, 19,8 M€ de flux logistique (fret / transport maritime) avec la société TTOM qui agit en qualité de commissionnaire de transport. Monsieur Giaoui est actionnaire à hauteur de 35,6%, de cette entité via la société Financière HG, société actionnaire du Groupe à hauteur de 24,7%.

Le Groupe a constaté 3,4 M€ de loyers avec la société Foncière Volta, société cotée dont Hervé Giaoui et André Saada sont actionnaires.

Le Groupe a constaté 0,9 M€ de loyers et taxes avec la société Amblain 3000, société non cotée dont Hervé Giaoui, André Saada, Guy Alain Germon, Manuel Baudouin sont actionnaires à travers les sociétés BG Foncière (société co-détenue par Guy Alain Germon et Manuel Baudouin) et Distrimo. (Société co-détenue par Hervé Giaoui et par André Saada).

Le bail commercial relatif à cette location est indiqué en convention réglementée.

Le Groupe a constaté 3,6 M€ de loyers avec des filiales de la société Distrimo dont Hervé Giaoui et André Saada sont actionnaires.

Le Groupe a constaté 0,7 M€ de loyers avec des filiales de la société BG Foncière dont Guy Alain Germon et Manuel Baudouin sont actionnaires.

Le Groupe n'a constaté aucune provision et charge au titre des créances douteuses avec des parties liées. Il n'existe pas de garanties données ou reçues avec des parties liées.

6.28.2. Rémunération des principaux dirigeants :

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, membres du conseil de surveillance, DG, DG délégués, membres du COMEX ou toute personne répondant à la définition de « key personnel » d'IAS 24.9.

(En milliers d'euros)	30/09/2020	30/09/2019
Rémunération brutes	183	377
Jetons de présence	100	125
TOTAL	283	502

Il n'est prévu aucune rémunération différée ou des engagements de rémunération (indemnités de rupture).

La société Financière Caraïbes (dont Messieurs Baudouin et Germon sont actionnaires) a facturé, au titre d'une assistance en matière juridique, de ressources humaines, d'informatique, de contrôle de gestion et de direction dans le cadre du développement des activités de la société Cafom SA, une prestation de 788 K€ pour 12 mois au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2020, contre 788 K€ constatée au 30 septembre 2019. La part de la rémunération des mandataires sociaux dans les honoraires est de 315 K€ contre 295 K€ l'année dernière.